

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-LOIREDÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-JUST-MALMONT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	26

Séance du 06 mars 2025

N°25-03-05

Date de la convocation
27 février 2025L'an deux mil vingt-cinq
et le six mars

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Espace Culturel Le Cercle, sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

Présents :

M. Frédéric GIRODET, Maire – Mme Odile PRADIER, M. Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M. Joseph BUGNAZET, Mme Dominique COLOMB, M. Jean FERNANDES et Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, Adjointes – Mme Pamela MARODON et M. Denis SALANON, Conseillers Municipaux Délégués – M. Joël AUROUZE, M. David CHAUDIER, Mme Maguy FOULTIER, M. Jean FOURNEL, M. Patrice FRANÇON, Mme Christine GALAMBAUD, Mme Emilie MASSARDIER, M. Jean-Paul MASSARDIER, Mme Véronique MAURIN, Mme Maryline MOUNIER, M. Christophe PIOT et Mme Anne VINSON, Conseillers Municipaux.

Absents excusés avec pouvoir :

M. André MOLLE qui a donné pouvoir à Mme Maguy FOULTIER.
Mme Arlette CHAPELLON qui a donné pouvoir à Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN.
Mme Mélanie PICHON qui a donné pouvoir à M. Jean FERNANDES.
Mme Chrystelle BERTINELLI qui a donné pouvoir à Mme Dominique COLOMB.
M. Benjamin FOULTIER qui a donné pouvoir à Mme Anne VINSON.

Absents excusés sans pouvoir

Néant

Mme Emilie MASSARDIER a été nommée secrétaire de séance

Objet : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 du Budget Energies Renouvelables

Sous la présidence de Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, Adjointe aux finances et au personnel communal, le conseil municipal examine le compte financier unique 2024 du budget annexe « énergies renouvelables », qui s'établit ainsi :

AR Prefecture

043-214302051-20250306-25_03_05-DE
Reçu le 13/03/2025
Publié le 13/03/2025

Section de Fonctionnement :

Dépenses de l'exercice :	0.00 €
Recettes de l'exercice :	0.00 €
Résultat de l'exercice :	0.00 €
Déficit / Excédent antérieur :	0.00 €
Excédent global :	0.00 €

Section d'Investissement :

Dépenses de l'exercice :	0.00 €
Recettes de l'exercice :	300.00 €
Résultat de l'exercice :	300.00 €
Excédent antérieur :	0.00 €
Excédent global :	300.00 €

Hors de la présence de M. Frédéric GIRODET, Maire, le conseil municipal **ARRETE** les résultats définitifs et **APPROUVE** à l'unanimité le compte financier unique 2024 du budget annexe « énergies renouvelables ».

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits
A Saint-Just-Malmont, le 6 mars 2025

Le Maire,
Frédéric GIRODET

La secrétaire de séance
Mme Emilie MASSARDIER



AR Prefecture

043-214302051-20250306-25_03_05-DE
Reçu le 13/03/2025
Publié le 13/03/2025